

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 16 mai 2017 à 21h35**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi

Ordre du jour de la réunion du 16 mai 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Offre de service pour les espaces verts
4. Retrait des programmes de subvention et remboursement
5. Décompte progressif # 3 travaux du Grand Shenley avec la TECQ
6. Directive de changement pour le Petit Shenley
7. Paiement Stéphane Poulin
8. Plancher de l'usine d'épuration des eaux usées
9. Adoption du règlement 162-2017
10. Période de questions
11. Fin de la rencontre

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-05-188 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- OFFRE DE SERVICE POUR LES ESPACES VERTS

2017-05-189 **Considérant** qu'à chaque année, la Municipalité donne à contrat l'entretien et la plantation de végétaux dans les espaces verts ;

Considérant que les Serres St-Honoré propose d'effectuer le travail pour un taux horaire de 21,50 \$ l'heure et fournis tous les équipements nécessaires à la réalisation du mandat ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition des Serres St-Honoré au montant de 21,50 \$ l'heure pour l'entretien et la plantation de végétaux dans les espaces verts de la Municipalité.

Que le budget maximal offert est de 3 500 \$

4- RETRAIT DES PROGRAMMES DE SUBVENTION ET REMBOURSEMENT

2017-05-190 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a fait des demandes de subvention dans le cadre des programmes gouvernementaux d'infrastructure communautaire Canada (PIC 150), du Fonds de développement du territoire (FDT) et du Fonds conjoncturel de développement (FCD) pour la construction d'un centre multifonctionnel ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à modifier la structure du financement du centre multifonctionnel et que l'ajout d'un des programmes (Fonds des petites collectivités) ne peut être utilisé avec d'autres programmes gouvernementaux ;

Considérant que les modifications faites font en sorte que la Municipalité ne peut accepter le financement provenant d'autres programmes tels que infrastructure communautaire Canada (PIC 150), Fonds de développement du territoire (FDT) et Fonds conjoncturel de développement (FCD) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à renoncer aux financements offerts par infrastructure communautaire Canada (PIC 150, Fonds de développement du territoire (FDT) et Fonds conjoncturel de développement (FCD) ;

Que le conseil autorise le directeur général à retourner et/ou à rembourser les montants déjà octroyés à la Municipalité dans le cadre du projet de centre multifonctionnel dans les programmes ci-haut mentionnés.

5- DÉCOMPTE PROGRESSIF # 3 TRAVAUX DU GRAND SHENLEY AVEC LA TECQ

2017-05-191

Considérant que la firme WSP a déposé une recommandation de paiement dans le cadre du décompte progressif et la réception définitive des travaux du projet de réfection du Grand Shenley de la programmation de la TECQ ;

Considérant que rien ne s'oppose au règlement du montant de 11 391,11 \$;

Considérant que les travaux sont financés à même le budget de la TECQ ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 11 391,11 \$ à la firme Excavation Bolduc ;

Que le paiement soit comptabilisé dans le budget de la TECQ.

6- DIRECTIVE DE CHANGEMENT POUR LE PETIT SHENLEY

2017-05-192

Considérant les travaux en réalisation dans le projet de préparation et asphaltage du Petit Shenley ;

Considérant que la firme Abénakis, travaillant actuellement dans le projet du Petit Shenley, a rencontré des difficultés ne relevant pas de son mandat ;

Considérant que ces problèmes affectent la préparation du chemin et des fossés ciblés dans le projet ;

Considérant que la forme Abénakis demande un budget supplémentaire de 60 000 \$ afin d'effectuer les travaux de correction requis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un budget supplémentaire pour de 60 000 \$ pour d'effrayer les coûts de dépassement du projet de préparation et d'asphaltage du Petit Shenley.

7- PAIEMENT POUR STÉPHANE POULIN

2017-05-193

Considérant que l'employé municipal, monsieur Stéphane Poulin, a fait des heures supplémentaires au cours du dernier hiver ;

Considérant que le conseil désire que les heures supplémentaires soit remboursées à l'employé ;

En conséquence, il est proposé par, monsieur Daniel Campeau appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le remboursement des heures supplémentaires soit remboursées à monsieur Stéphane Poulin

Que le remboursement soit fait sur 8 semaines.

8- PLANCHER DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

2017-05-194 **Considérant** que le plancher est à refaire dans l'usine de traitement des eaux usées

Considérant que le responsable de voirie veut faire refaire le plancher par les employés de la Muniçiplaité

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que les employés de la Muniçiplaité effectuent les travaux pour le plancher de l'usine de traitement des eaux usées.

9- ADOPTION DU RÈGLEMENT 162-2017

Sujet reporté

10-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

11- FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-05-195 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée

Il est 22h15

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.